

# CAMP MULTI-SPORTS

Du 21 au 25 juillet 2025

5 jours et 4 nuits à « La Vannerie » à Sexey-aux-Forges  
pour 14 enfants à partir de 7 ans

## QUELS SONT LES PREREQUIS ?

- Être âgé de 7 ans minimum.
- Fournir un certificat d'aisance aquatique\* [via le portail familles](#) (« Mon compte » -> « Suivi de documents » -> « Enfants »). Ceux des années passées restent valables.

*\*Capacité à nager sur 25 mètres sans se tenir au bord, délivrée gratuitement à la demande par un maître-nageur qui testera votre enfant lors d'un passage à la piscine .*

## COMMENT S'INSCRIRE ?

### Via le portail familles :

1. Déposer le certificat d'aisance aquatique.
2. Mettre à jour la fiche enfant (Renseignements supplémentaires éventuels pour un accueil la nuit).
3. Ne pas être inscrit à la semaine 3 du centre de loisirs (du 21 au 25 juillet )
4. S'inscrire au « Camp Sportif (Mini-séjour) » avant le 30 Juin.



**Un nouveau mini-camp  
totalement inédit avec  
notre nouveau  
partenaire :**



### **C'EST QUOI ?**

Une aventure inoubliable en plein cœur de la nature à Sexey-aux-Forges pour 14 enfants, lors d'un camp sous tente dédié à la pratique d'activités sportives diverses et variées à La Vannerie.

Le camp se déroule dans un cadre naturel idyllique, où les enfants sont installés sous des tentes, créant une véritable immersion en pleine nature.

Tout les jours plusieurs activités sportives se déroulent. Mais aussi des jeux en plein air et des moments de détente qui permettront de renforcer les liens d'amitié et d'encourager l'esprit d'équipe. Sans oublier les traditionnelles veillées tous les soirs.

A la fin du camp, une cérémonie de remise de médaille est programmée afin de récompenser l'investissement des enfants dans toutes ces activités sportives.

Un des points forts de ce mini-camp concerne les repas. Ces derniers sont chaud et préparés sur place par le personnel de La Vannerie.

### **IL Y A DES HORAIRES PARTICULIERS ?**

- ⇒ **Lundi 21/07**: Horaires normaux du centre de loisirs (Arrivée pour 9H00 au plus tard à la Maison des Associations)
- ⇒ **Vendredi 25/07**: Reprise des enfants à partir de 18H00 à la Maison des Associations





**BASKET**



**RAID**



**PISCINE**



**BATTLE ARCHERY**



**BEACH VOLLEY**



**FOOTBALL**



**BIKE**



**BLOC ESCALADE**



**BOWLING**



**SPEED BALL**



**MINI GOLF**



**KAYAK**

**DU FUN ... DU FUN ... ET ???  
ENCORE DU FUN !**

Les activités [Kayak](#), [Battle Archery](#) et [Baignade](#) sont encadrées par des animateurs professionnels (Brevets d'État) de La Vannerie conformément à la réglementation en vigueur

# ÇA COÛTE COMBIEN ?

Un surcoût de 18€35 par jour sera facturé en sus : SOIT 91€75 POUR LE MINI-CAMP

Il correspond aux frais supplémentaires de prise en charge : petit déjeuner, dîner, hébergement et encadrement.

Le coût du mini-séjour sera intégré à la facture du centre de loisirs de Juillet qui sera éditée le 1<sup>ER</sup> Août. Elle sera à régler en totalité le 20 Août selon le mode de paiement choisi.

## IL FAUT PRÉPARER QUOI ?

- Chaussures légères pour les temps hors activité (repas, veillée...)
  - Sac de couchage & tapis de sol
  - Nécessaire de toilette
  - Serviettes de bain (1 pour la douche + 1 pour la piscine)
  - Baskets pour la pratique d'activités sportives
  - Lampe de poche
  - K-way
  - Un pull
  - Casquette
  - Lunettes de soleil
  - Crème solaire
  - Pyjama chaud (sauf si canicule)
  - Traitements médicaux éventuels avec ordonnance
  - Vêtements pour 5 jours adaptés aux activités sportives (shorts, joggings, tee-shirt, sous-vêtements...)
  - Le téléphone portable est toléré mais déconseillé (Il sera éteint durant les activités). L'ACM ne peut garantir qu'il pourra être rechargé. Il sera sous la responsabilité exclusive de l'enfant.
- Tout autre matériel électronique est interdit**

## SI C'EST ANNULÉ ?

CHUT ! Faut pas le dire, cela va nous porter la poisse ! Mais si cela arrive à cause de la météo par exemple, le surcoût de 91€75 ne sera pas facturé sauf si le mini-séjour a débuté, mais un prorata temporis sera effectué sur ce surcoût.

Dans ce cas, le surcoût est dû et l'enfant sera accueilli normalement au centre de loisirs le lendemain.

Le camp sportif sera maintenu si les inscriptions sont suffisantes

